



60/2019

STAGE SPÉCIAL ACTUALITÉS

Les principales mesures sociales applicables à compter du 1er janvier 2019

Contexte

De nombreux textes publiés en cette fin d'année 2018 comportent des mesures impactant le droit social dont l'entrée en vigueur est prévue dès le 1er janvier 2019.

Objectifs pédagogiques

Au terme du stage, les participants connaîtront l'actualité en droit du travail spécifique au secteur privé non lucratif sanitaire et social et seront à même d'actualiser leur dispositif de gestion du personnel

Programme

Le programme de cette journée s'articule autour des principales nouveautés législatives et réglementaires applicables au 1er janvier 2019, notamment :

- **Point de Rappel sur les principaux chiffres utiles pour 2019**
- **Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2019 : que retenir ?**
- **Loi de Finances pour 2019 : les impacts en RH**
- **Loi portant mesures d'Urgence Economiques et Sociales**
- **Réforme de la formation Professionnelle : tour d'horizon sur les décrets d'application**
- **Actualité conventionnelle et jurisprudentielle**

Intervenant

- **Gaëtane BARROT, conseillère technique en droit social**

Points forts

Travail sur des sujets d'actualité : la formation est mise à jour en permanence

Consultez notre **catalogue 2019**
avec liens vers les programmes détaillés



Date(s) et lieu(x) :

- **Lyon : 7 février 2019**

session annulée

> si vous êtes intéressé,
contactez nous

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarifs :

Adhérent cotisant **285 €**

Public **385 €**

Public :

Dirigeants bénévoles, directeurs, responsables des ressources humaines, personnes chargées de la gestion du personnel

Pré-requis :

Connaissances de base en droit du travail et/ou gestion des ressources humaines

Méthodes pédagogiques :

À partir de cette actualité, apports théoriques, échanges avec les participants

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action :

- *Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de présence*
- *Évaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction*

Votre contact :

formation@uriopss-ara.fr

URIOPSS Auvergne Rhône Alpes
259, rue de Créqui
69003 LYON
04 72 84 78 16

